



LE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

- **Le diagnostic de raccordement à l'assainissement collectif n'est pas obligatoire lors de la vente de votre bien, mais il est fortement recommandé afin de vérifier si votre branchement répond bien aux obligations réglementaires (séparation des eaux usées et pluviales par exemple,...)**

Nous sommes formés et assurés pour réaliser ce type de diagnostic.

- **Le diagnostic de l'installation individuelle de traitement des eaux usées est lui obligatoire lors de la vente de votre bien et il est réalisé par le SPANC qui gère votre commune.**

Quelques informations complémentaires parues sur le bulletin de Bresse Louhannaise Intercom' :

En bref

**Vous vendez un bien immobilier?
Qu'en est-il du diagnostic « collecte des eaux usées » ?**

Patrick Lecuelle
8^e vice-président,
en charge du patrimoine bâti,
de la voirie et des réseaux



Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier, le diagnostic de l'installation individuelle de traitement des eaux usées (assainissement non collectif) est rendu obligatoire ; ce qui n'est pas encore le cas pour l'assainissement collectif (le tout à l'égout).



Cependant, ce diagnostic « Assainissement collectif » est de plus en plus sollicité, dans l'objectif que les futurs acquéreurs puissent ainsi disposer de toutes les informations relatives au raccordement du bien.

Le diagnostic assainissement collectif est notamment réalisé pour s'assurer que le bien est réellement raccordé au réseau public des eaux usées.

Il permet également de savoir si le raccordement répond aux obligations telles que la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, la mise hors service des anciennes fosses et surtout que l'ensemble des eaux usées soit collecté dans le réseau collectif.

Sur le territoire de Bresse Louhannaise Intercom', les diagnostics assainissement sont effectués :

- pour l'assainissement non collectif :

• SPANC de Serley pour les communes de Juif, Saint Etienne en Bresse, Simard et Vérissey :

spanc.bresse.nord@orange.fr ou 03 85 76 93 48

• SPANC de Louhans pour les autres communes : spanc.louhans@orange.fr ou 03 85 76 06 69

- pour l'assainissement collectif par des diagnostiqueurs privés.

Les sociétés exploitant le réseau collectif pour le compte de la communauté Bresse Louhannaise Intercom' proposent cette prestation. C'est le cas sur les communes de Louhans, Branges, Sornay, Cuisseaux et Simard.

Pour plus d'informations contacter : technique@blintercom.fr